



C.L.A. Les MAILHOUNS

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 26/11/2023

Notre Assemblée Générale s'est déroulée au siège du Club avec une participation des membres licenciés et adhérents toujours aussi importante puisque pas moins de 70 personnes y ont assisté en présence de l'Adjoint aux Sports de la Ville d'Anglet Jean Louis Bourricaud.

Le Président a ouvert cette assemblée générale en dressant un bilan du nombre de licenciés qui enregistre une légère érosion par rapport à l'exercice précédent néanmoins celle-ci s'avère moins importante face aux chiffres régionaux voire nationaux. Si la pandémie dans un premier temps a pu expliquer cette baisse des effectifs, il n'en demeure pas moins que l'on doit s'interroger sur les causes réelles de cette contraction d'autant plus que la pratique du vélo s'est au contraire fortement développée depuis quelques années. Comme l'explique notre Président il convient de bien analyser les causes de cette désaffection auprès des pratiquants occasionnels ou non. Si la pratique du vélo est un moyen de satisfaire un désir de liberté et d'une certaine indépendance, la contrainte liée à une adhésion à un Club peut représenter un frein au développement des effectifs pour un tas de « bonnes » raisons listées par notre Président : horaires des sorties, parcours imposés, tenue vestimentaire, rouler en groupe etc.... On doit se poser la question concernant l'offre proposée par les Clubs et par la Fédération qui ne répond plus à l'aspiration exprimée par nombre de pratiquants qui souhaitent voyager à vélo d'une manière différente et sous des formes très variées.

Il est bien évident que le rôle du Club doit se focaliser sur pratique sportive, convivialité, partage et solidarité et qu'il convient à chacun d'entre nous de mettre en exergue les (très) bonnes raisons qu'il y a de rouler ensemble dans un Club. La communication et le faire savoir doivent nous permettre d'amener un nouveau public à se joindre à nous.

En ce qui concerne nos activités de l'année écoulée, on notera la fréquentation toujours très élevée des sorties hebdomadaires grâce au nombre et à la variété des sorties proposées, le bon retour des participants aux BRM organisés par le Club (intérêt des parcours et qualité de l'accueil), les succès de nos événements festifs (omelette pascale, Rallye du club, Fêtes patronales avec le concours de la garbure) ainsi qu'une communication active auprès des médias locaux.

L'année 2023 nous a laissé cependant quelques regrets avec notamment un recrutement minimaliste de nouveaux adhérents plus particulièrement au niveau féminin ainsi que pour l'organisation de notre première bourse aux vélos dont la fréquentation n'a pas été favorisée par

une météo très venteuse, cela étant on a pu en tirer de bonnes conclusions quant aux produits proposés par les exposants qui doivent répondre aux aspirations des éventuels acquéreurs de matériel. Expérience qu'il faudra sans doute associée à un autre événement pour l'année prochaine. Au chapitre des déceptions, le nombre de participants aux séjours proposés par le Club avec seulement 17 inscrits sur les trois séjours proposés. Quant à l'habituelle sortie de fin de saison l'Appel des Pyrénées à l'initiative du Codep, le nombre de participants s'est révélé très inférieur à la sortie de l'année précédente certes l'éloignement de nos bases explique cela mais le Club avait fait l'effort de subventionner financièrement les frais liés au péage autoroutier.

Pour l'année prochaine pas de changement notable quant à l'organisation des sorties hebdomadaires puisque cela fonctionne très bien, de plus le dimanche, la constitution d'un second groupe avec communication au coup par coup par mail sera poursuivie et cela devra convenir aux jeunes actifs qui ne peuvent pas rouler en semaine et suivre le rythme du premier groupe.

Pour les séjours deux projets sont en cours de préparation, le premier déjà acté et complet dans les Vosges aura lieu fin juin 2024 avec une vingtaine d'inscrits, le second vers les Gorges du Tarn en septembre. Par ailleurs, une dizaine de participants sont d'ores et déjà inscrits pour le séjour organisé par les Randonneurs Brivistes à Cambrils (Espagne) fin avril 2024 ainsi qu'un séjour des Cyclos du Demi-Siècle à La Palmyre (inscriptions auprès de Nicole Rompteaux) en septembre 2024.

Nous allons organiser en 2024 deux brevets Mailhouns 100 km en février et 150 km en mars ainsi que deux BRM, 200 km en avril et 300 km en mai avec, pour ce dernier et comme en 2023, installation d'un stand de ravitaillement dans le centre de Bayonne, vecteur de communication à l'attention des nombreux cyclos qui passent à proximité le dimanche. En fait, pour les brevets du club, cela répond à une demande de certains de nos adhérents et pour le Club de proposer à d'autres des sorties permettant de progresser dans la pratique sur des distances plus longues.

Quant aux événements 2024, pas de changement notable avec nos animations habituelles : galette, omelette pascale, beaujolais nouveau, déjeuner de fin de saison. Par contre, l'organisation d'une fête du Club le 2 juin avec le rallye et la bourse aux vélos avec ouverture aux participants extérieurs. Une réflexion reste ouverte quant à des animations complémentaires : stand vélociste, comptoir d'information/adhésion....

Nous serons présents au Forum des Associations d'Anglet 2024, c'est un événement incontournable et très important tant au plan de notre communication que des contacts que nous pouvons nouer à cette occasion.

Rapport financier

Le rapport financier présenté par Philippe Elizalde nous a permis de constater que nos recettes de l'année 2023 étaient d'un très bon niveau grâce notamment au bénéfice enregistré lors de l'Omelette Pascale environ 1.500 Euros (chiffre record) et aux ventes d'équipements pour nos adhérents. Cela étant, il insista sur le fait que la subvention municipale est d'un précieux secours pour répondre au fonctionnement satisfaisant au plan financier de l'association.

Dans la foulée, Eric Blanc notre Commissaire aux Comptes a validé l'intégralité des opérations de trésorerie et de banque de l'association.

Rapport sur la sécurité

Gérard Imbernon a présenté sous forme de diapositives les nouvelles signalisations routières liées à la pratique du vélo et les interrogations que l'on pouvait avoir au sujet de celles-ci. Après avoir consulté les Auto écoles concernant ces signalisations, il n'a pas obtenu de réponses satisfaisantes et a dû se renseigner auprès des services de la voirie de la ville qui lui ont donné quelques éléments de réponse à nos interrogations. Il présenta également quelques clichés sur certains dangers que les cyclos peuvent rencontrer sur les routes et rues d'agglomération (franchissement de ralentisseurs entre autres) ce qui a permis à l'Adjoint aux Sports présent d'avoir connaissance de points à revoir avec les services de la voirie de la Ville.

Ceci étant, une nouvelle fois, Gérard a tenu à mettre en évidence que le respect de la part des Cyclos du Code de la route était primordial si l'on voulait éviter des accidents qui pour l'essentiel étaient liés à l'inobservation du Code et à l'inattention des cyclistes selon les statistiques fédérales.

Intervention de Jean-Louis Bourricaud, Adjoint aux sports

Il a encore montré toute sa satisfaction de participer à une AG où il y avait un nombre aussi important de membres présents ! Il a confirmé que malgré l'augmentation sensible des charges d'une ville comme Anglet, la Ville maintiendrait son aide financière à notre association sous la forme d'une subvention maintenue à hauteur de 2.200 Euros ; il faut noter que nos relations avec les divers services communication et animation de la Ville sont en tous points excellents et nous apportent soutien et aide dès que nous organisons une manifestation. Ce que n'a pas manqué de souligner notre Président à Jean Louis Bourricaud.

Votes et résolutions

Nota : Le nombre de membres présents ou représentés étant de 70, les quorum nécessaires pour que l'assemblée puisse délibérer tant sous sa forme ordinaire (39) qu'extraordinaire (58) sont atteints.

Les différents rapports (moral, financier, vérification et sécurité) de cette Assemblée Générale ont été approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nouveaux statuts de l'association : Le Président avait adressé à chacun des Membres le projet des nouveaux statuts actualisés dans le but de répondre à un souci de simplification, de cohérence et d'adaptation au mode de fonctionnement réel et de modernisation avec intégration des nouveaux outils de communication.

Les nouveaux statuts ont été approuvés à l'unanimité des présents ou représentés.

Elections

Le mandat de Eric Blanc au poste de vérificateur des comptes est renouvelé pour trois ans à l'unanimité des présents ou représentés.

Conseil D'administration

Deux membres sortants : Jean Arrechea et Alain Carles.

Jean Arrechea ne souhaite pas se représenter. Le Président a tenu à remercier Jean pour son implication dans le fonctionnement de l'association depuis de nombreuses années ; il est précisé que Jean continuera à assurer la permanence du vendredi soir au Siège selon son desiderata.

Trois nouveaux candidats au Conseil d'Administration et un renouvellement

Laurent Catrix – Michel Guillé – Philippe Petriacq et Alain Carles sont élus et réélu à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le Président informe l'assemblée que, pour des raisons personnelles, il devra s'absenter durant plusieurs mois à partir de septembre prochain ; le Conseil d'Administration devra alors pourvoir à son remplacement au poste de président tout au moins provisoirement jusqu'à son retour.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire étant épuisé, le Président invite tous les Membres présents à partager le traditionnel pot de l'amitié.



Jacques Girr
Secrétaire



Alain Carles
Président

Rapport Moral & d'Activités

A ce jour, le nombre de membres Mailhouns s'élève à 130 dont 116 licenciés et 14 non licenciés contre 127 en 2022 (121 licenciés et 6 non licenciés). Notre club conserve donc le même nombre de membres ! Au niveau régional et départemental, la baisse du nombre de licenciés est de l'ordre de 5 %, elle s'élève à -7 % au niveau national. Cette érosion des effectifs licenciés de la FFCT, à laquelle la pandémie a pu servir un temps de paravent, se révèle d'ampleur et durable.

Si les raisons de ce mouvement en contradiction avec le développement de la pratique du vélo commencent enfin à être analysées et reconnues, les réponses qui peuvent y être apportées dans le cadre d'une organisation telle que la FFCT et les clubs affiliés sont loin d'être évidentes.

Au premier rang de ces raisons, il semble que les nouveaux pratiquants trouvent dans le vélo le moyen d'assouvir un puissant désir de liberté et d'indépendance jugé peu compatible avec l'adhésion à un club, perçue comme source de contraintes (parmi lesquelles, on peut citer : les horaires des sorties, les parcours imposés, la tenue club, le fait de rouler en groupe, ...). Le développement du « vélo-taf » d'une part, et surtout celui du voyage à vélo (qui peut prendre des formes extrêmement variées) d'autre part, illustrent la force de cette motivation. Il est de plus en plus évident que, dans ce contexte, « l'offre » des clubs et de la fédération ne répond pas ou plus vraiment, dans la forme mais aussi souvent dans le contenu, à ces aspirations nouvelles. A cet égard, il faut avoir conscience que la désaffection qui touche les « rassemblements », quelle qu'en soit la dimension, n'est pas contradictoire avec l'engouement suscité par une manifestation telle que le Paris-Brest-Paris.

Quelles réponses peut on apporter à notre niveau ?

- Admettre la réalité du problème.
- Enrichir et « moderniser » l'offre tout en sachant que la variété des pratiques est telle qu'un choix doit être fait.
- Préserver l'ADN du Club : Sport, convivialité, partage, solidarité, ... implication dans la vie de la cité.
- Mettre en valeur les bonnes raisons qu'il y a de rouler en Club.
- Communiquer de façon à capter l'attention de ce nouveau public.
- Savoir qu'il n'y a ni évidences, ni certitudes : Amener les néo-cyclos à adhérer sera une entreprise longue dont les succès seront fragiles et les échecs nombreux, parfois instructifs, parfois mystérieux.

Ce qui a fonctionné en 2023

- Forte fréquentation des sorties hebdomadaires en raison sans doute du nombre et de la variété des sorties proposées.
- Bons retours des participants aux BRM concernant l'intérêt des parcours et la qualité de l'accueil.
- Succès des événements festifs : Omelette pascalle, Rallye du Club, Fêtes patronales avec le concours de la garbure, ...

- Une communication active

et ce qui a moins bien fonctionné

- L'arrivée de nouveaux adhérents et particulièrement de féminines. Le bon « score » réalisé en 2022 ne s'est pas renouvelé ce qui tend à démontrer le caractère aléatoire du résultat des actions entreprises.
- Les sorties « 3 D » n'ont pas fonctionné, sans doute parce que l'objectif n'était pas clair et/ou pas suffisamment attractif.
- La 1^o édition de la Bourse du Vélo qui a pâti d'une mauvaise météo n'a pas eu le succès public escompté même si le résultat a été plutôt positif pour les Mailhouns présents sur les stands et pour le Club lui-même. L'expérience est certainement à renouveler mais sans doute dans une formule différente, par exemple en la couplant avec un autre événement.
- La participation aux séjours proposés par le Club a été assez moyenne : 7 en Italie, 6 aux Quatre-Vents, 4 à Murol.
- De même, le nombre de participants à l'Appel des Pyrénées a été très inférieur à celui de 2022, en partie sans doute à cause de l'éloignement.

A la lumière de ces considérations, quel programme pour 2024 ?

- Sorties hebdomadaires : Nous ne changeons pas une formule qui marche avec les sorties organisées en semaine par Nicole et Patrick et celles que je propose ponctuellement. Nous compléterons le dispositif en instituant un 2^o groupe le dimanche avec une communication par mail au coup par coup, sur le modèle de ce qui a été fait ponctuellement cette année et qui, à chaque fois a plutôt bien marché. Cela devrait également convenir à des jeunes et à des actifs qui ne peuvent pas rouler facilement en semaine et qui ne seraient pas en mesure de rouler avec le 1^o groupe.
- Séjours : Nous allons essayer, chaque fois que cela sera possible, de proposer des formules mixtes, cyclo-rando, de faire au moins un séjour assez proche et d'en faire un court comme nous le faisons déjà à l'occasion de l'Appel des Pyrénées. A ce jour, deux projets sont en cours de préparation, le premier dans les Vosges à la fin du mois de juin et le deuxième vers les gorges du Tarn, en septembre. Rappel : les règles d'attribution des subventions sont inchangées.
- Brevets Mailhouns : Bien que nous ne soyons pas dans une année préparatoire au Paris-Brest-Paris, il nous est apparu opportun d'inscrire des Brevets dans le calendrier et dans ceux de la Fédération et de l'Audax pour plusieurs raisons :
 - indépendamment de la préparation au PBP, il y a une demande pour ce genre de proposition de la part des nouveaux cyclos adeptes de la longue distance.
 - Cela permet d'entretenir et d'améliorer notre savoir-faire en la matière.

- En commençant avec des distances raisonnables, l'objectif est également de faire prendre conscience aux adhérents que leur zone de confort est plus importante qu'ils ne le croient et qu'il est possible d'en repousser les limites.

En 2024, nous prévoyons donc 2 Brevets Mailhous : 100kms en février, 150 kms en mars, et 2 BRM : 200 kms en avril et 300 kms en mai. Pour ce dernier et comme nous l'avons fait cette année, nous installerons un stand ravitaillement / information dans Bayonne, point d'arrivée d'une sortie club alternative au Brevet lui-même et vecteur de communication à l'attention des nombreux cyclos qui passent à cet endroit le dimanche. En espérant que la météo sera avec nous cette fois ! Les brevets seront bien entendu ouvert aux cyclos extérieurs, licenciés ou non, avec participation.

➤ Evénements

- Les classiques : galette, omelette pascale, beaujolais nouveau, déjeuner de fin de saison.... Pas de changement
- La nouveauté va venir du changement de date du Rallye, positionné le dimanche 2 juin, en dehors de toutes vacances, ponts et autres jours fériés, et de son insertion dans un cadre plus large : la fête du Club. Outre le Rallye, la Bourse du vélo pourra s'inscrire dans cet événement qui, dans toutes ses composantes sera ouvert aux participants extérieurs. Animations complémentaires envisagées : stand vélociste, comptoir information/adhésion, Cette évolution permet d'éviter de disperser les énergies et les moyens, d'être plus efficace en termes de communication.
- Forum des Associations d'Anglet 2024. Notre participation à cette manifestation est tout à fait importante. Chaque édition a en effet été riche de contacts se traduisant par bon nombre d'adhésions.

Rapport Financier

Cette année 2023, le bureau a bien préparé ses actions au sein du Conseil d'Administration, ce qui donne une bonne année produits (avec une année d'expérience en plus !)

Les RECETTES sont principalement constituées :

Des cotisations des membres : 9517€ (dont 7357€ reversés à la FFCT)

Des ventes de vêtement Gobik : 5300 €

De la subvention Mairie d'Anglet : 2200€.

De quelques rentrées plus modestes avec les Brevets AUDAX, la Bourse du Vélo et Mai à vélo de la FFCT qui atteignent tout de même 1006€.

Des pourboires récoltés lors de l'Omelette pour 1500€. (Un grand merci à tous ceux qui participent, et au beau temps !!!!)

Des participations des membres aux différents repas, 50eme anniversaire du Club et repas annuel du 29/10/23, soit 2420€

Les principales CHARGES sont :

Les licences reversées à la fédération pour 7357€.

La commémoration du 50° anniversaire du club pour 2478€

Le repas annuel du club pour 3135€

Les subventions séjours (y compris Appel des Pyrénées) pour 980€

Site Internet, 370€, frais matériel pour omelette, 170€

Assurance R.C et frais de banque 317€

Enfin les achats de vêtements club « GOBIK » pour 3271 €

Total des PRODUITS = 24049€

Total des CHARGES = 20647€

Résultat net 2023 : + 3402€

Trésorerie : +16011€

Le compte courant bancaire : 3953€

Le compte C.S.L association : 9018€

Le livret A de l'association : 3039€

Philippe Elizalde

Rapport Sécurité

1- Accidents et chutes pour l'année 2023

Nous avons à déplorer 6 chutes ayant fait l'objet d'une déclaration auprès de l'assurance :

- Jean Arrechea
- Bernard Etchevery
- Eric Perez
- Michel Guillé
- Pierre Lassale
- Jérémie Gobbi

Sur ces 6 chutes, 5 ont donné lieu à des déclarations concernant uniquement des dommages matériels, certes il y a eu des légères contusions mais cela n'a pas nécessité la visite chez un médecin, sauf pour Pierre Lassale, nous avons par sécurité fait appel aux pompiers pour une évacuation vers l'hôpital de Bayonne. Heureusement rien de grave après examens. Il est sorti le soir même et était parmi nous sur son vélo une semaine après.

- Jérémie le 6 ème, sa chute à Oloron Ste Marie après un retour d'une cyclo-sportive a été plus grave. Il rentrait seul rejoindre son domicile. Pompiers et hospitalisation. Nous fumes heureux après 6 semaines de soins et de rééducation de le revoir parmi nous.

Une chute à notre connaissance sans déclaration : Jules Chinestra.

A chacun de juger si oui ou non il doit faire une déclaration suivant son état et il en est le seul responsable. Sachez que vous avez 5 jours pour faire la déclaration d'accident, et je suis toujours disponible pour vous aider et vous conseiller, j'ai toujours pris des nouvelles des déclarants. Un petit rappel, l'assurance Cyclo complète la différence qui n'est pas remboursée par notre CPAM et de notre complémentaire santé. Les remboursements de nos équipements sont en fonction de nos souscriptions.

2- La sécurité des cyclistes est un objectif prioritaire du Club, pour cela il faut respecter le code de la route, le partage de la route lors des sorties en groupe en se positionnant correctement sur la chaussée, avoir un comportement responsable, utiliser une bicyclette en parfait état de marche et de sécurité, être vu par les usagers de la route, équipements, casque, éclairage, respecter l'environnement.

La première cause des accidents c'est l'INATTENTION : 2/3 des déclarations.

Nous avons cette année fait paraître 5 bulletins concernant divers thèmes sur la sécurité.

Nous sommes à l'écoute de vos remarques de vos questions et de vos suggestions concernant la sécurité et le partage de l'espace.

Nous sommes vulnérables et nous devons avoir la plus grande vigilance.

La sécurité est l'affaire de nous tous.

Votre Sécurité et votre Santé sont nos priorités.

Gérard Imbernon